

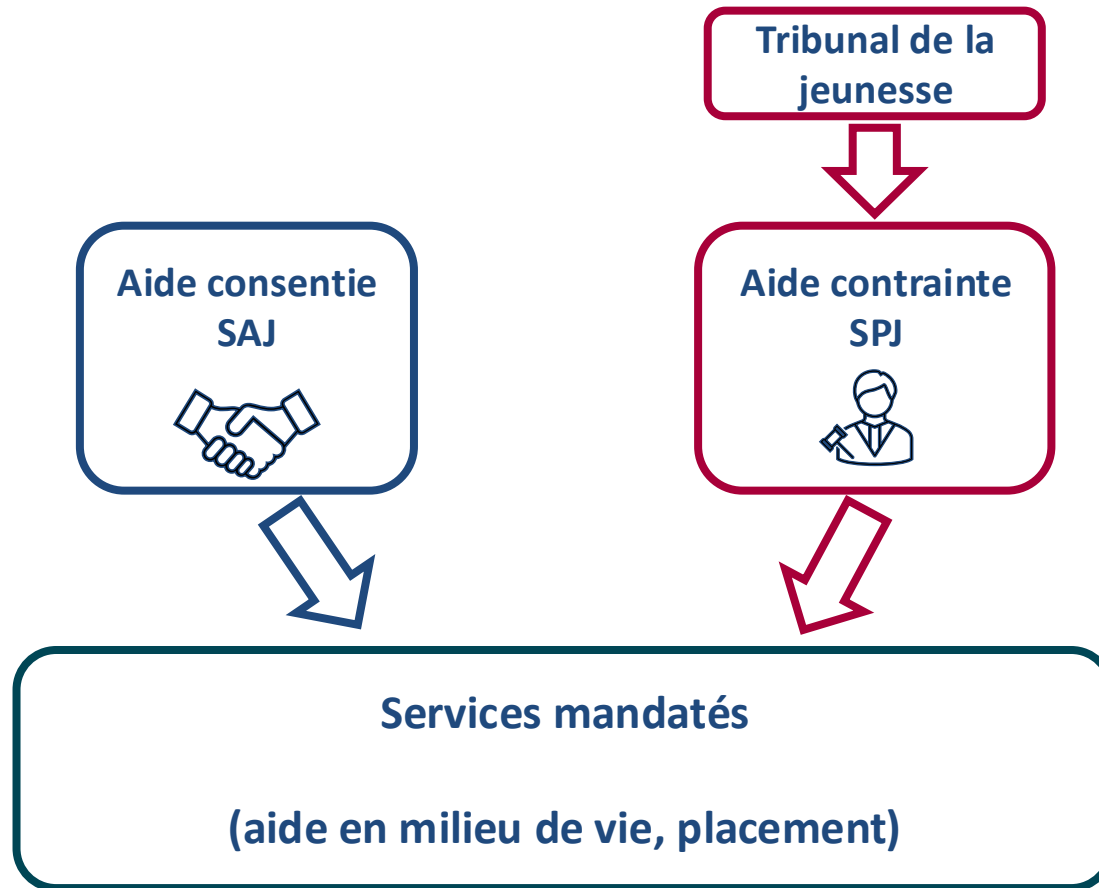
# Quand la participation se confond avec l'adhésion

dynamiques de pouvoir dans les dispositifs  
d'aide consentie et contrainte en protection de  
l'enfance

*C. Glineur, L. Seran, T. Carton, E. Lejeune, E. Bossut, E. Gianoultsis, F. Joertz, & W. Lahaye*

# Aide à la jeunesse en FW-B

## Principes fondamentaux

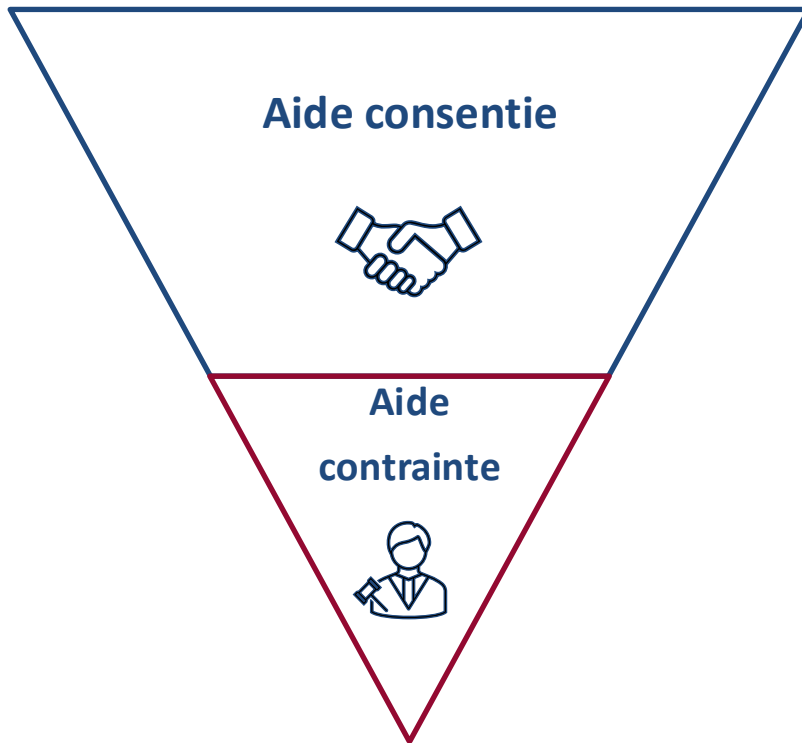


(Moniteur belge, 2018)

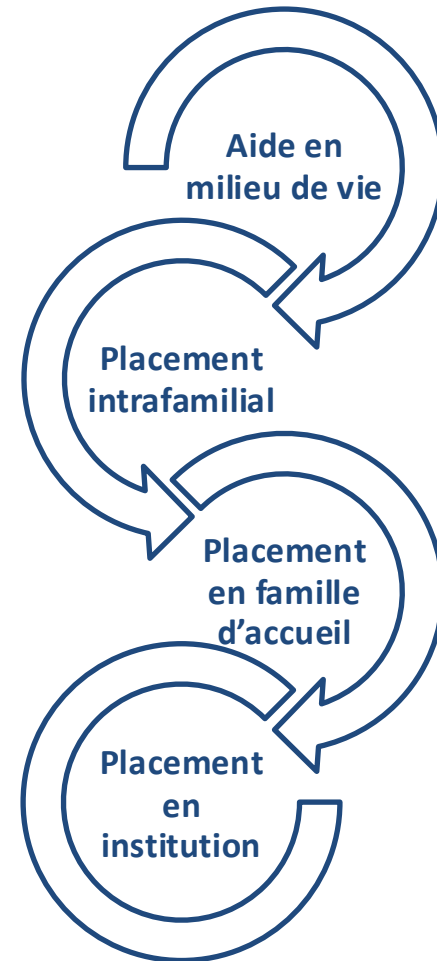
# Aide à la jeunesse en FW-B

## Principes fondamentaux

### Déjudiciarisation de l'aide mandatée



### Hiérarchisation des mesures



(Moniteur belge, 2018)

# La participation des usagers : une injonction légale

Décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la protection de la Jeunesse

Art. 1, al. 12  
Amélioration de la  
qualité des services

Art. 3  
Finalité de la prévention  
spécialisée

Art. 141, al. 3  
Reprise dans le projet  
éducatif des services agréés

- Participation des usagers formellement inscrite dans le décret de 2018
- **Non définie et sujette à interprétation**

(De Vos, 2019 ; Moniteur belge, 2018)

# La participation en aide contrainte : une injonction paradoxale

## Injonction paradoxale de l'aide contrainte

« Je veux que tu veuilles **changer** et pour cela, je veux que tu veuilles de l'aide » (Hardy, 2012, p.33)

- L'autorité mandante enjoint l'utilisateur à vouloir de l'aide.
- Attente de participation d'une personne à un processus d'aide qu'elle n'a pas réellement choisi.

**Comment participer authentiquement quand la demande d'aide ne vient pas de soi ?**

# Méthodologie

## Question de recherche

Comment les intervenants familiaux perçoivent-ils la participation des usagers dans les contextes d'aide consentie et d'aide contrainte au sein des SASE ?

### Le terrain

Services  
d'accompagnement à  
mission socio-  
éducative (SASE)

Aide en milieu de vie,  
consentie &  
contrainte

### L'échantillon

31 Intervenants socio-  
éducatifs

(assistants sociaux,  
éducateurs spécialisés,  
psychologues)



Biais

### Outil et méthode

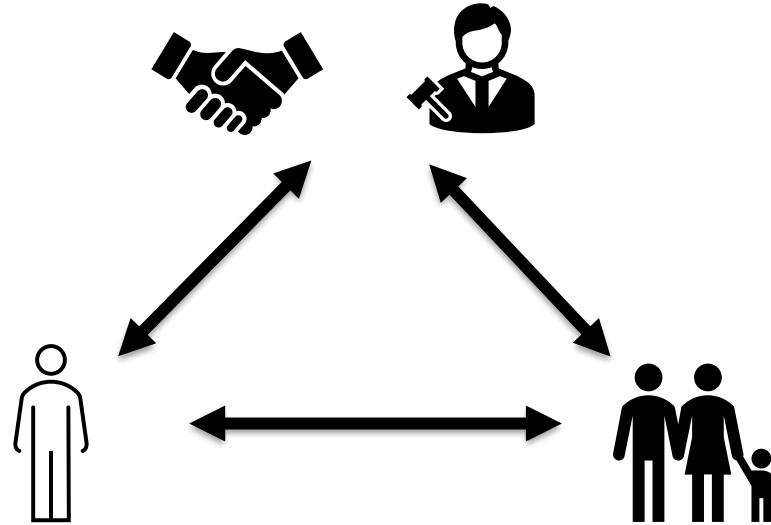
Entretiens semi-  
directifs

Analyse par  
catégories  
conceptualisantes  
(Paillé & Mucchielli,  
2016)

# Résultats

- Relations entre les acteurs
- L'adhésion
- Le clivage entre aide consentie et aide contrainte

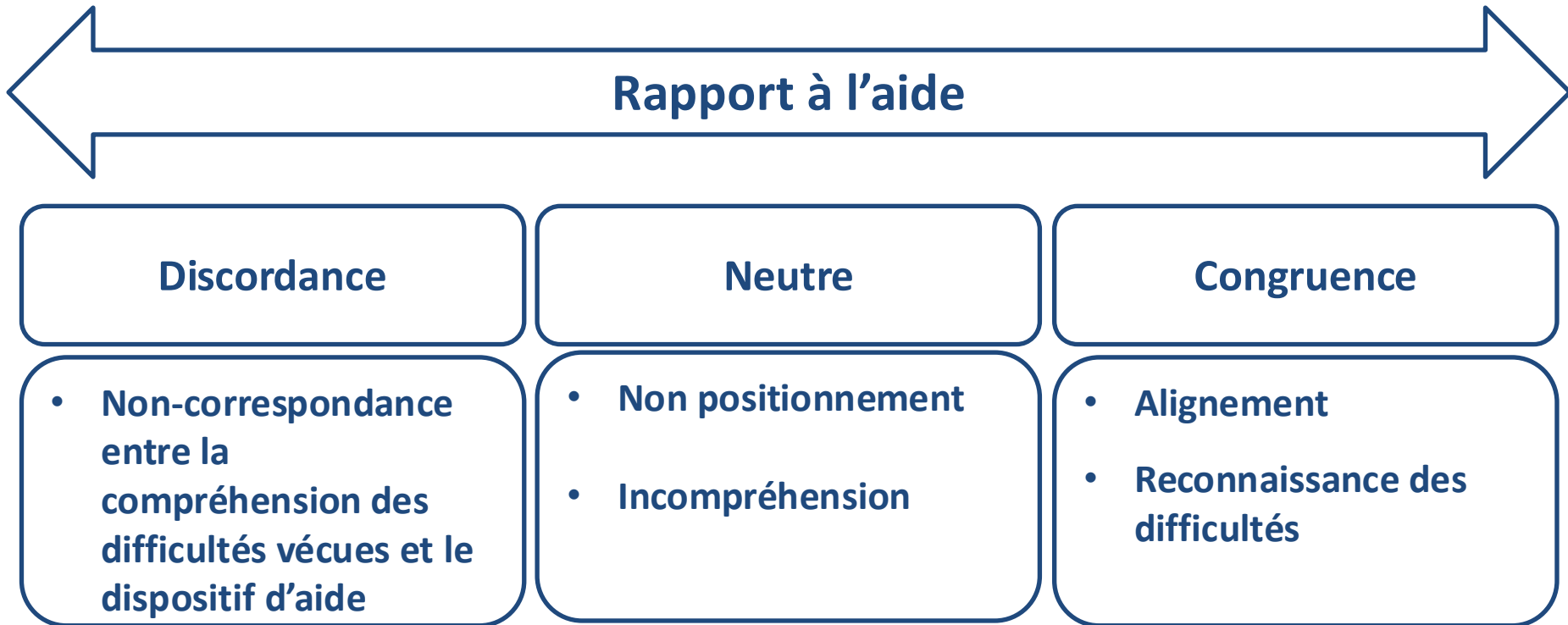
# Relations entre les acteurs



## Professionnels des SASE

- Ambiguïté du rôle : accompagner > < évaluer
- Relation de pouvoir implicite : fragilisation du lien de confiance
- Déplacement de la responsabilité sur le mandant
- Recherche d'adhésion

# Le continuum du rapport à l'aide

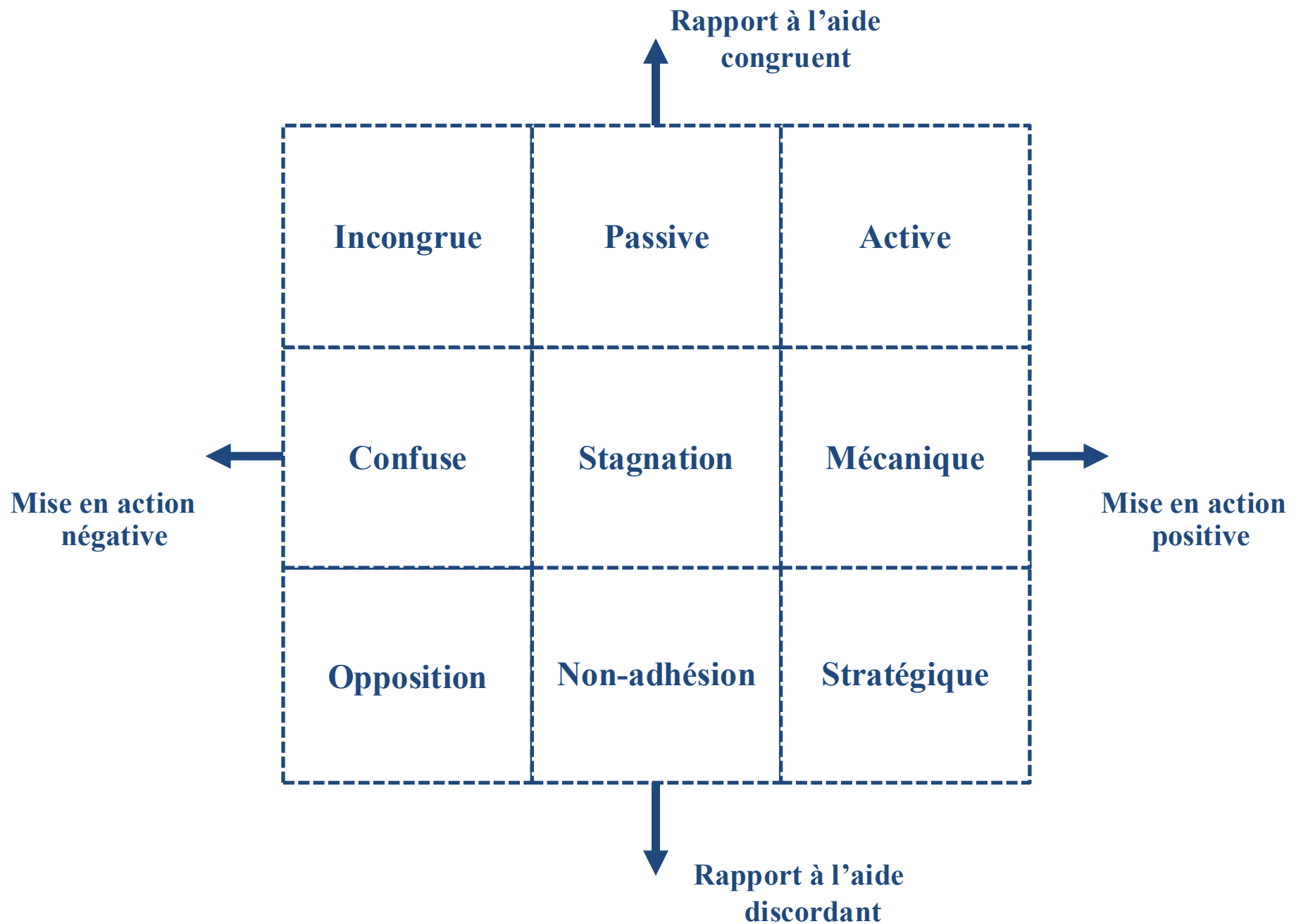


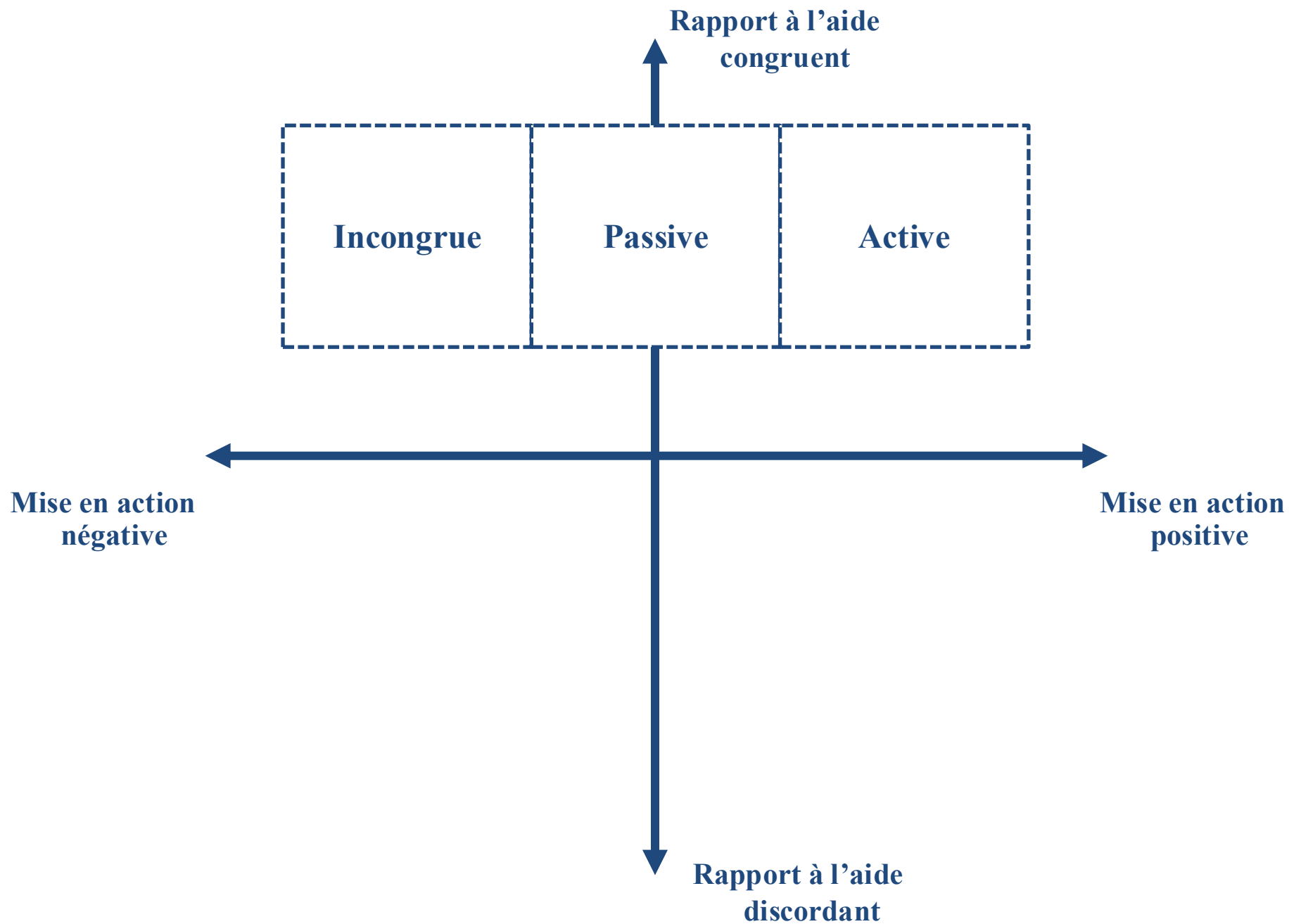
- Perception subjective du sens attribué à l'intervention

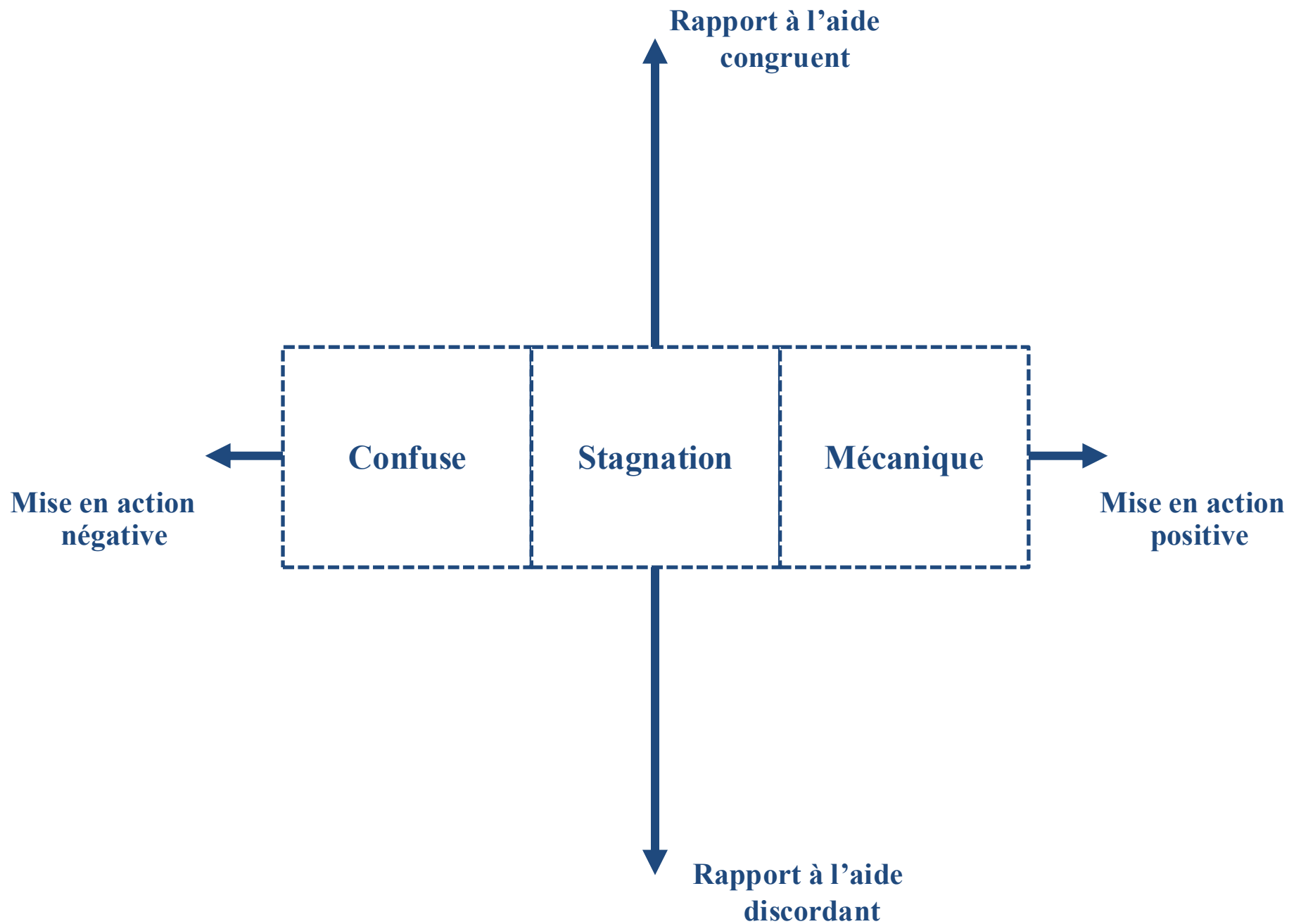
# Le continuum de la mise en action

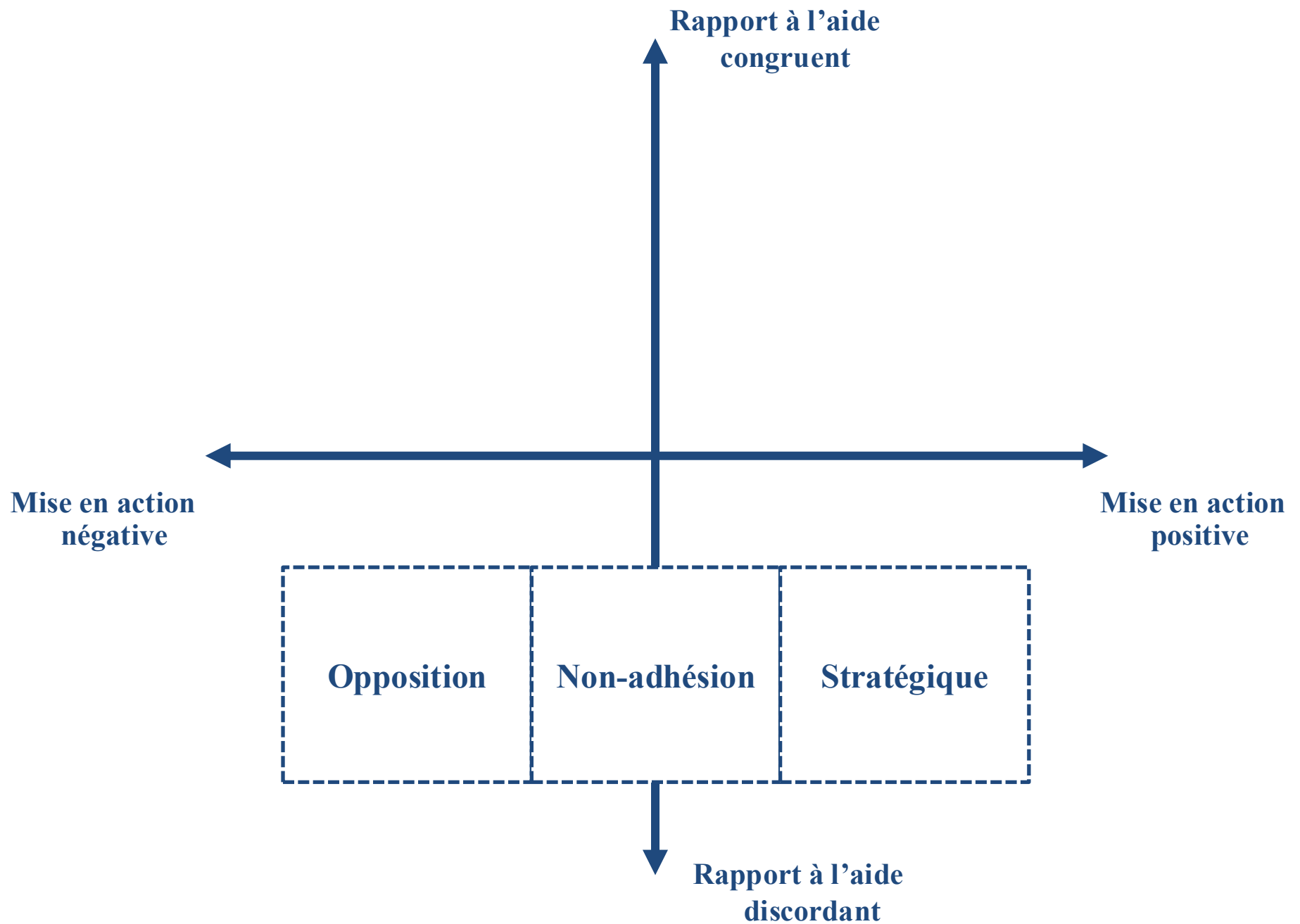


- Actes concrets et observables
- Ne pas agir = refuser ou ne pas pouvoir agir

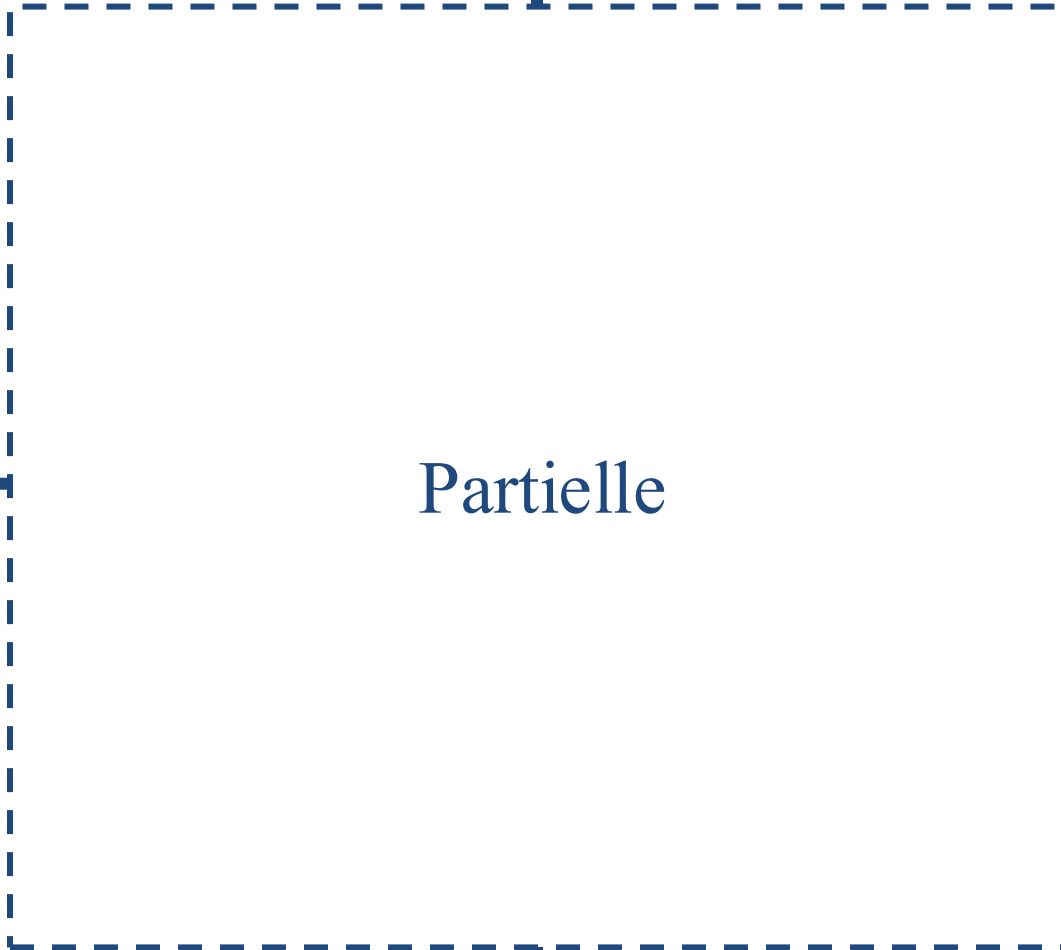








**Rapport à l'aide  
congruent**



**Partielle**



**Mise en action  
négative**



**Mise en action  
positive**

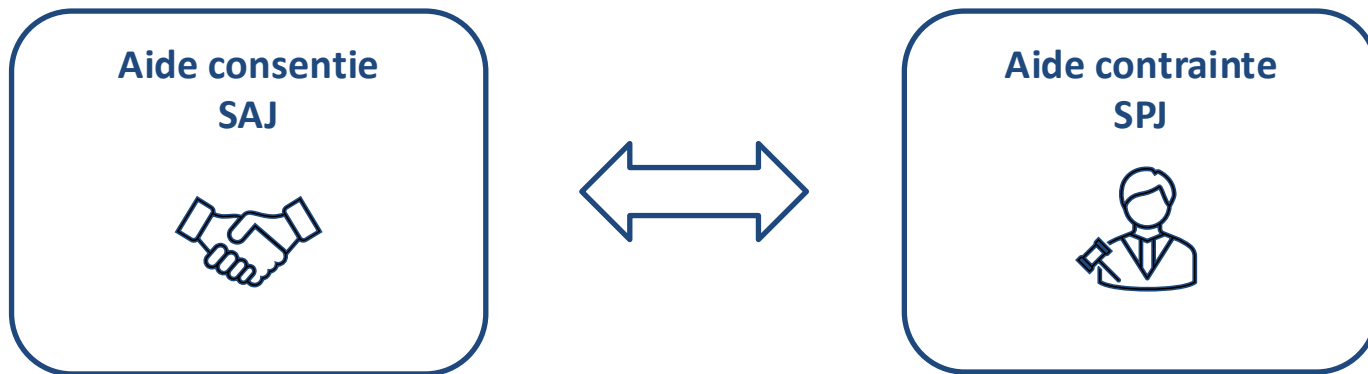


**Rapport à l'aide  
discordant**

# Participation = recherche d'adhésion ?

- Résultat de la dynamique de pouvoir inhérente au système de protection de l'enfance (Janvier, 2015)
- Attente de conformité aux normes institutionnelles (Van Houte et al., 2015)
- Marqueur du « bon parent », du « bon travailleur », et de réussite de l'intervention (Sellenet, 2021)
- Finalité de l'adhésion ? Existence de la difficulté / danger ou processus d'intervention ? (Defaux & Levene, 2017)

# Aide consentie / aide contrainte : un clivage à nuancer



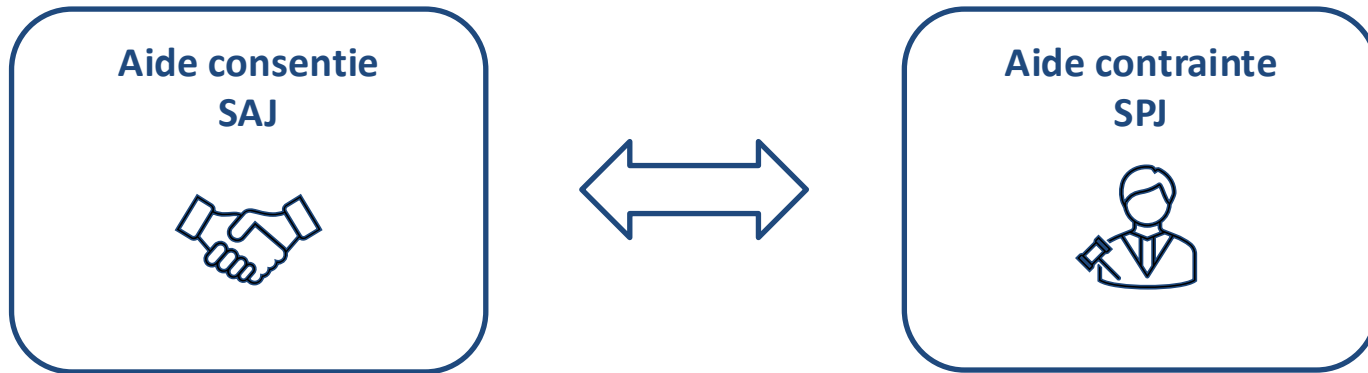
## Contrainte implicite de l'aide consentie

- Cadre flou, absence de contrainte explicite
- Crainte de judiciarisation
- Ambiguïté relationnelle
- Consentement comme stratégie de protection

## Paradoxe de l'aide contrainte

- Cadre juridique explicite
- Complexité de la trajectoire institutionnelle
- Déplacement de la responsabilité vers un tier (juge de la jeunesse)

# Aide consentie / aide contrainte : un clivage à nuancer



**Contrainte implicite de l'aide consentie**

**Paradoxe de l'aide contrainte**

- Différence entre prescription et vécu de l'aide
- Vigilance aux formes implicites de contrainte
- Participation, condition d'un consentement effectif ?

# Conclusion

- Relations de pouvoir explicites et implicites entre professionnels et usagers
- L'adhésion : la participation comme outil d'évaluation et de mise en correspondance aux normes institutionnelles ?
- Consentement et contrainte : différence entre l'effectif et le vécu

**Merci pour votre écoute !**

Charles.glineur@umons.ac.be